



HAL
open science

Le corpus des citations du "Livre de la Grande paix" du Ve au XVe siècle

Grégoire Espeset

► To cite this version:

Grégoire Espeset. Le corpus des citations du "Livre de la Grande paix" du Ve au XVe siècle. *Annuaire de l'École Pratique des Hautes Études, Section des Sciences Religieuses : résumés des conférences et travaux*, vol. 118 (année 2009-2010), 2011, pp.35-43. halshs-00955448

HAL Id: halshs-00955448

<https://shs.hal.science/halshs-00955448>

Submitted on 21 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Conférences de M. Grégoire Espeset
Attaché temporaire d'enseignement et de recherche¹

Le corpus des citations du *Livre de la Grande paix* (*Taiping jing*) du v^e au xv^e siècle

Le second volet du diptyque consacré au *Livre de la Grande paix* a porté sur le corpus des citations du texte dans un large éventail de sources chinoises recouvrant un millénaire, depuis le v^e siècle – siècle pénultième du haut Moyen Âge chinois – jusqu'à la fixation de l'édition canonique du texte, au xv^e siècle, durant l'ère Zhengtong (1436-1449) de la dynastie Ming (1368-1644). Ce corpus n'a jamais fait l'objet d'une publication particulière ni, à ma connaissance, d'une étude systématique dans le cadre d'une institution académique. La place manquant pour donner ici le détail des recoupements établis entre ces citations et l'édition reçue du *Livre de la Grande paix* et pour rendre compte du travail de traduction réalisé, je m'en tiendrai à des considérations méthodologiques et problématiques et à quelques données statistiques, commentées et illustrées par quelques cas particuliers.

Pour son édition critique pionnière, Wang Ming (1911-1992) préleva une centaine de citations dans une vingtaine de sources². Afin de mettre à jour ce corpus élaboré il y a un demi-siècle, nous avons mis à contribution deux types de documents : des sources imprimées et des sources manuscrites. Les sources imprimées se répartissent en trois ensembles – le Canon taoïste, les histoires dynastiques, les autres sources – tandis que le second type correspond au corpus des manuscrits chinois de Dunhuang. Sur ces quatre ensembles, deux seulement (Canon taoïste et histoires dynastiques) se prêtent à un sondage exhaustif, un troisième (manuscrits de Dunhuang) permettant un sondage pratiquement exhaustif³. Au final, le nouveau corpus compte désormais 40 sources contenant chacune au moins une citation identifiable du *Livre de la Grande paix*. Cet « échantillon » est ainsi composé :

1. En remplacement de M. John Lagerwey, directeur d'études en délégation à l'étranger.

2. M. WANG (éd.), *Taiping jing hejiao*, Pékin, Zhonghua shuju, 1960, 1979².

3. Seules n'ont pu être prises en compte d'éventuelles pièces non répertoriées ni publiées.

I. Sources imprimées	1. Canon taoïste	31 sources	106 citations
	2. Histoires dynastiques	1 source	4 citations
	3. Autres	5 sources	15 citations
II. Sources manuscrites	4. Manuscrits de Dunhuang	3 sources	7 citations
	Total :	40 sources	132 citations

Une séance préliminaire a été consacrée à l'approche statistique de cet échantillon qui totalise 132 citations, chaque source fournissant entre une citation (la moitié des cas) et 19 citations (un cas), la moyenne arithmétique s'établissant à 3,3 citations par source ; 11 sources sont situées au-dessus de cette moyenne, 29 en dessous. Le Canon taoïste fournit la majorité des sources (77,5 %) comme des citations (80,3 %).

Un tiers de ces sources sont datées. Pour un second tiers, la datation est estimée avec relativement de précision ; elle demeure vague ou problématique pour le dernier tiers. Ainsi, l'échantillon renverrait principalement aux dynasties Tang (618-907) et Song (960-1279) – respectivement plus de deux tiers des sources, représentant environ 85 % des citations. Le taux de concentration par siècle le plus élevé serait atteint aux VII^e et VIII^e siècles, à l'apogée des activités éditoriales taoïstes sous les Tang. Les limites extrêmes de la période concernée – les V^e et XV^e siècles – ainsi que les IX^e et XIV^e siècles présentent les taux les plus bas. Malgré les limites évidentes de toute interprétation statistique d'un échantillon (qui constitue un corpus hétérogène et ouvert), ces données semblent refléter les vicissitudes traversées par le *Livre de la Grande paix* avant sa fixation dans le Canon taoïste des Ming. Elles reflètent aussi les fortunes diverses du taoïsme, en concurrence notamment avec le bouddhisme pour la faveur impériale et la ferveur populaire, et dont le canon scripturaire, progressivement constitué au cours des premiers siècles de notre ère, subit de multiples destructions durant les guerres civiles (755-763, 874-884), l'invasion mongole (destruction de l'actuelle Pékin, 1215) et le début du régime Yuan (autodafé des textes taoïstes, 1281)⁴.

Un des premiers problèmes posés par ce travail est la signification exacte de ce que l'on entend par « citation », au-delà du sens courant donné par les dictionnaires. Le processus de constitution de l'échantillon s'est accompagné de la définition de la morphologie-type du « fragment de discours » pouvant être considéré comme constituant intrinsèquement un « acte de citation ». Quels sont donc, au sein d'un flux textuel donné, la structure d'une citation et son mode de balisage ? La structure la plus fréquente est la suivante : une mention du titre de la source (la « référence »), puis un verbe d'énonciation reliant le titre de la

4. Voir J. M. BOLTZ, *A Survey of Taoist Literature: Tenth to Seventeenth Centuries*, Berkeley, Institute of East Asian Studies, University of California Press, 1987, p. 4-7 ; K. SCHIPPER et F. VERELLEN (éd.), *The Taoist Canon: A Historical Companion to the Daozang*, Chicago-Londres, University of Chicago Press, 2004, p. 5-32.

source à l'énonciation du contenu de la citation, enfin l'énoncé proprement dit de la citation, lequel s'achève éventuellement par un « repère » final, le plus souvent linguistique (une particule)⁵. Ce dernier élément appelle immédiatement une précision. Du point de vue du lecteur, un tel repère n'est pas indispensable lorsque la citation est clairement isolée de son environnement contextuel par une mise en page spécifique : retour à la ligne, changement de la dimension de l'écriture, décalage marginal. En revanche, son absence est problématique lorsque la citation est totalement intégrée au corps du texte, à moins que sa fin soit, par exemple, contiguë au début de la référence d'une citation subséquente ; dans ce dernier cas, on peut considérer que la structure littéraire même de l'environnement contextuel de la citation fait fonction de repère final ou se substitue à lui.

Acceptons donc de définir ainsi, au moins à titre provisoire, la structure standard d'un « acte de citation » : *référence – verbe d'énonciation – énoncé – repère final*.

Dans la réalité, cette structure admet cependant un grand nombre de variantes. La plus fréquente est, dans le cas de citations consécutives d'une même source dont le titre est une première fois indiqué sans être subséquemment répété, la substitution à la référence d'un mot de rappel : un monosyllabe qui peut se traduire par « aussi » ou « en outre » (33 occurrences, soit 25 % de l'échantillon). La référence ne constitue d'ailleurs pas nécessairement un élément stable. Si le titre « *Livre de la Grande paix* » (un trisyllabe) est l'occurrence la plus fréquente (environ 60 % de l'échantillon), on relève 17 cas (12,9 % de l'échantillon) de référence « spécifique » associant au titre de la source la localisation du passage cité à l'intérieur de celle-ci : un numéro de chapitre, parfois un titre (ou un fragment de titre) d'unité textuelle. On note aussi 8 occurrences (6,1 % de l'échantillon), réparties dans deux sources, de rejet de la référence en fin de structure, qui plus est 6 fois (dans la même source) sous la forme abrégée « *Grande paix* » qui, à première vue, ne paraît pas renvoyer à un texte. Dans ce dernier cas, l'identification des énoncés associés comme constituant autant d'actes de citation a été rendue possible par une occurrence du titre dans sa forme complète, puis confirmée par l'établissement de recoupements avec la version canonique du texte. Parmi les cas exceptionnels, on peut mentionner une référence lacunaire (« *Transcription [du Livre] de la Grande paix* ») renvoyant en fait à une version abrégée du texte, le *Taiping jing chao*, et deux références dont la formulation ne semble pas renvoyer à un titre d'ouvrage proprement dit (« Points importants de la Grande paix »).

Les cas de structure incomplète, notamment l'absence de référence (deux occurrences, soit 1,5 % de l'échantillon), posent des problèmes particuliers et

5. Les sources sur lesquelles porte cette étude ignorent les signes de ponctuation, mais emploient une gamme de particules marquant l'exclamation, l'interrogation, la dubitation, une rupture discursive d'intensité variable : fin d'énonciation, conclusion d'une argumentation, changement de sujet... Chacune de ces particules correspond à un monosyllabe transcrit par une unité graphique (un « mot » ou « caractère »).

nous interrogent sur la nature même de l'occurrence : le parallèle avec la source étant établi, sommes-nous en présence d'une citation dont le titre aurait été omis (volontairement ou accidentellement) lors de la copie du texte, ou d'une allusion littéraire, voire d'un plagiat ? Quant à l'omission d'un repère final explicite, relativement fréquente dans l'échantillon, elle contraint le lecteur à rechercher des repères implicites – discontinuité stylistique ou phraséologique – pour localiser la fin de la citation, avec une probabilité de succès pour le moins aléatoire.

Toujours au titre de la morphologie de la citation figure le volume de l'énoncé : il peut s'agir d'une simple unité discursive ou d'un fragment d'unité discursive (l'énoncé le plus bref compte 4 mots) ou d'une séquence de plusieurs phrases pouvant occasionnellement s'étendre à un passage relativement long (énoncé le plus long : 364 mots). La longueur de l'énoncé conditionne la teneur thématique de la citation : une citation se ramenant à quelques mots ne peut guère qu'effleurer un thème, alors que les plus longues reflètent naturellement la richesse thématique du *Livre de la Grande paix*. En pratique, il est toujours possible d'isoler un thème dominant, à une exception près : dans son commentaire au *Hou Han shu* (*Histoire des Han postérieurs*), Li Xian (651-684) donne du *Livre de la Grande paix* une « citation double » composée de deux extraits transcrits l'un à la suite de l'autre sous la forme de deux questions posées consécutivement par un disciple à son maître (*Hou Han shu*, XXX, II, 1081-1082)⁶. À cet « acte de citation » correspondent donc bien deux thèmes dominants.

Le travail a consisté en une lecture critique des citations constitutives de l'échantillon, source par source selon la séquence chronologique, en cherchant systématiquement à établir des recoupements avec, d'une part, les autres citations, et d'autre part, ce que j'ai défini comme « le corpus textuel de la Grande paix »⁷. La confrontation des citations entre elles a révélé de nombreuses affinités ; en regroupant par affinités les citations, on réduit le nombre d'« énoncés-types » à 90. Sur ce total, 66 « énoncés-types » constituent des occurrences uniques (66 citations, soit 50 % de l'échantillon) ; 5 apparaissent dans deux versions – manuscrite et imprimée – du même texte (10 citations, soit 7,6 % de l'échantillon) ; et un apparaît deux fois dans trois éditions différentes du même texte (6 citations, soit 4,5 % de l'échantillon). Les 18 « énoncés-types » restant correspondent à d'autres cas de répétition (50 citations, soit 39,4 % de l'échantillon).

Pour ces 18 derniers cas, nous avons affaire soit à des « coïncidences » (lorsque deux auteurs citent indépendamment le même passage de la même source), soit à des « citations indirectes » (lorsqu'un auteur puise à une source

6. Les sources historiographiques citées renvoient aux éditions critiques publiées à Pékin par la Zhonghua shuju.

7. Quatre textes inclus dans le Canon taoïste – le *Livre de la Grande paix* proprement dit, la *Transcription du Livre de la Grande paix*, une préface et un bref recueil d'extraits – plus un manuscrit de Dunhuang consistant en une table des matières accompagnée d'une série de citations ; voir G. ESPESSET, « Editing and Translating the *Tai ping Jing* and the Great Peace Textual Corpus », *Journal of Chinese Studies* 48 (Hong Kong 2008), p. 469-486.

terce au lieu de la source primaire identifiée par la référence). La « citation indirecte » peut, à son tour, être « explicite » (la source tierce est nommée, c'est-à-dire que l'emprunt est reconnu d'emblée) ou « non explicite » (la source tierce n'est pas nommée, c'est-à-dire que le lecteur croit avoir affaire à une citation directe de la source indiquée). Deux citations du même passage qui présentent de nombreuses différences suggéreront que l'on a affaire à une coïncidence; inversement, deux citations en tout point similaires – identité des variantes, erreurs et omissions, même étendue, mêmes « aménagements » – paraîtront plutôt relever de la citation indirecte non explicite.

L'échantillon ne contient que deux citations indirectes explicites. Leurs deux auteurs, contemporains – Xie Shouhao (1134-1212), un taoïste, et le lettré Hong Mai (1123-1202), un laïc – dont seulement quelques années séparent les œuvres, ont clairement indiqué, chacun avec son propre degré de précision, la source tierce de leur citation : l'*Histoire des Han postérieurs*, dans les deux cas (*Hunyuan shengji* [Chroniques du saint de l'origine indifférenciée], préface datée de 1193, CT n° 770, VII, 17a, 19b; *Rongzhai sibi*, I, 620)⁸. Si une reconnaissance de dette envers l'historiographie officielle est prisee, ou même, peut-être, recommandée, l'utilisation des sources contenues dans le Canon taoïste témoigne d'autres pratiques. Si Meng Anpai (vii^e s.), dans la préface du *Daojiao yishu* (*Points essentiels de la signification de la doctrine taoïste*), précise que son matériau provient principalement du *Xuanmen dayi* (*Signification majeure de l'école mystérieuse*), une source datant sans doute de l'époque de la dynastie Sui (589-618), il affirme aussi en regretter le manque de clarté, défaut qu'il souligne opportunément pour justifier la compilation de son propre livre (*Daojiao yishu*, CT n° 1129, Préface, 4b).

Dans la plupart des cas, force est de constater que la citation indirecte non explicite est la règle. Comme nous venons de le voir, Xie Shouhao, dans le *Hunyuan shengji*, emprunte explicitement à l'*Histoire des Han postérieurs*, mais il reste plus discret quant à l'origine des autres citations qu'il donne du *Livre de la Grande paix*. La seconde, par exemple (CT n° 770, VII, 17b), semble avoir été directement empruntée à une source hagiographique antérieure de plus d'un siècle, le *Youlong zhuan* (*Biographie [de celui qui] est semblable à un dragon*) de Jia Shanxiang, achevé vers 1086 (CT n° 774, IV, 17b-18a). Trois décennies plus tard, la leçon du *Hunyuan shengji* sert à son tour de modèle à Xiao Yingsou dans le *Yuanshi wuliang duren shangpin miaojing neiyi* (*Interprétation ésotérique du Livre merveilleux des chapitres supérieurs sur le salut illimité du commencement primordial*), achevé vers 1226 (CT n° 90, II, 11a-b). Ce texte est ensuite mis à contribution par Zhao Daoyi (mort en 1307) pour son *Lishi zhenxian tidao tongjian* (*Miroir général des véritables immortels qui incarnèrent la Voie à travers les âges*), achevé vers 1294 (CT n° 296, XX, 1a-b) – ainsi que,

8. Le *Rongzhai sibi* est cité d'après l'édition critique *Rongzhai suibi*, Shanghai, Shanghai guji chubanshe, 1978. Pour les textes du Canon taoïste, la numérotation précédée de l'abréviation CT renvoie à K. SCHIPPER (éd.), *Concordance du Tao-tsang : Titres des ouvrages*, Paris, École française d'Extrême-Orient, 1975.

fort probablement, par Chen Zhixu (né en 1289) pour son *Taishang Dongxuan Lingbao wuliang duren shangpin miaojing zhujie* (*Explications annotées au Livre merveilleux des chapitres supérieurs sur le salut illimité du Joyau sacré du [corpus] Dongxuan du Très-Haut*), dont la préface porte la date de 1336 (CT n° 91, I, 19b). On retrouve la leçon de ce dernier texte dans le *Huangdi Yinfu jing jiasong jiezhu* (*Annotations explicatives au Livre de l'ajustement occulte de l'Empereur jaune, avec hymnes insérés*) de Wang Jie (actif au milieu du XIV^e s.), œuvre non datée (CT n° 126, III, 4b-5a). L'énoncé produit par l'« acte de citation » initial traverse ainsi trois siècles d'histoire littéraire comme un « objet textuel » autonome, possédant en propre une lignée de transmission et un faisceau de variantes.

Du fait de la nature de notre échantillon, ces « emprunts de citations » canoniques internes et non explicites constituent logiquement le cas le plus fréquent, avec deux tiers des 18 cas de répétition d'« énoncé-type », le dernier tiers se partageant entre citations indépendantes (« coïncidences ») et recouvrements limités ne permettant pas d'atteindre un degré satisfaisant de certitude. Cet écheveau de rapports croisés confirme, s'il en était besoin, que la patrologie taoïste est l'un des milieux scripturaires privilégiés pour l'étude des phénomènes d'intertextualité et de leur complexité.

L'établissement de recouvrements entre les citations et le « corpus textuel de la Grande paix » est naturellement limité par le caractère lacunaire de l'édition canonique du *Livre de la Grande paix*, qui ne représenterait qu'un tiers environ de l'œuvre au terme de son expansion, et par le caractère très sélectif de la *Transcription du Livre de la Grande paix* qui lui est associée (juxtaposés dans le Canon des Ming, ces deux textes sont habituellement répertoriés sous la même numérotation, CT n° 1101). En conséquence, chaque citation ne recoupant pas CT n° 1101 pose la même question : sommes-nous en présence d'une citation d'une partie désormais perdue de l'œuvre, ou bien d'une citation inauthentique ou entachée d'erreur ? Une fois encore, il faut recourir à des critères d'ordre sémantique et phraséologique, sans espérer toujours atteindre un résultat satisfaisant. L'étude philologique a permis d'établir des recouvrements certains pour deux tiers environ de l'échantillon (86 citations, soit 65,2 %), le tiers restant (44 citations, soit 33,3 % de l'échantillon) présentant au mieux, à défaut de recoupement probant, des similarités au niveau thématique ou lexical. Seules 2 citations (1,5 % de l'échantillon) doivent être considérées comme erronées (référence dénaturée au cours de la transcription) ou abusives (énoncé sciemment associé à une référence sans rapport avec celui-ci), leur contenu thématique ne relevant manifestement pas du *Livre de la Grande paix*⁹.

9. Nature des deux énoncés suspects : (1) fragment de la légende du philosophe Laozi, dans une source canonique de la fin du VII^e siècle, le *Sandong zhunang* (*Sac de perles des Trois grottes* [de la littérature taoïste]), de Wang Xuanhe (CT n° 1139, IX, 8b); (2) récit de la lutte opposant le Guerrier septentrional, divinité taoïste, à deux « rois démons », dans une source canonique d'époque Song ou Yuan (1279-1368), le *Taishang shuo xuantian dasheng Zhenwu benchuan shenzhou miaojing* (*Livre merveilleux des*

Pour ce qui concerne les recoupements établis avec certitude, deux tiers environ des cas témoignent d'un degré élevé de fidélité au texte original (différences mineures), le dernier tiers trahissant des « aménagements » allant de la suppression de phrases (citation tronquée) et de la modification de l'ordre du discours jusqu'à l'amalgame, dans un même énoncé, de matériaux extraits de pages distinctes d'un chapitre donné, voire de chapitres différents. Le *Daodian lun* (*Essai sur les textes de base du taoïsme*), œuvre canonique anonyme et datée avec peu de précision (VII^e ou VIII^e s.), offre plusieurs exemples de ce type d'aménagements, raboutant notamment des phrases ou passages originellement séparés par plusieurs pages (*Daodian lun*, CT n° 1130, II, 8a-b = *Taiping jing*, CT n° 1101, XLVII, 2a-b + 6a-b; *Daodian lun*, CT n° 1130, IV, 3a-b = *Taiping jing*, CT n° 1101, XLIII, 2b-3a + 4b; *Daodian lun*, CT n° 1130, IV, 5b-6a = *Taiping jing*, CT n° 1101, XLIX, 2b + 4a-b). Cas extrême, sans doute, mais fort instructif, la troisième citation du *Livre de la Grande paix* procède de l'association de quatre passages aisément identifiables et s'étendant sur sept pages du chapitre ayant servi de source (*Daodian lun*, CT n° 1130, III, 17a-18a = *Taiping jing*, CT n° 1101, XXXVII, 1b-2a + 5b + 6a + 6b-7a). Autre texte canonique d'époque Tang, le *Sandong zhunang* recourt aux mêmes techniques, tantôt élaguant la source à hauteur de 50 % (*Sandong zhunang*, CT n° 1139, I, 21b-22a = *Taiping jing*, CT n° 1101, XLV, 7b-8b), tantôt conjoignant en inversant leur séquence deux passages originellement distants de plusieurs colonnes de texte (*Sandong zhunang*, CT n° 1139, I, 22a = *Taiping jing*, CT n° 1101, XLV, 8b + 7a), tantôt intervertissant l'ordre des phrases (*Sandong zhunang*, CT n° 1139, I, 22b = *Taiping jing*, CT n° 1101, XLV, 4b-5a + 4b).

Après l'analyse philologique et l'établissement d'une traduction provisoire en langue française pour chaque citation, élèves et auditeurs ont été invités à envisager chaque citation dans son environnement contextuel et chaque source à la lumière de son arrière-plan historique, afin de mesurer, autant que possible, la pertinence de chaque « acte de citation » du *Livre de la Grande paix*. Le rapport du contexte avec la source citée peut être seulement d'ordre thématique : la citation ne s'accompagne d'aucun discours concernant sa source. Dans d'autres cas, la source est d'abord mentionnée au moins une fois avant d'être citée. Enfin, dans quelques cas, le *Livre de la Grande paix* est cité dans le cadre d'une étude détaillée de sa paternité et de sa datation, de son histoire et de sa structure littéraire, ainsi que des traditions afférentes. Toute citation est *a priori* topique, mais à un degré variable. Le plus souvent, elle contribue, avec une ou plusieurs citations d'une ou plusieurs autres sources, à l'examen d'un thème particulier (par exemple, l'infécondité humaine ou divers problèmes associés à l'excès de consommation de boissons alcoolisées). Elle peut fournir un argument indispensable au développement de la pensée de l'auteur, voire se révéler extrêmement précieuse en apportant une information qui ne se trouve

invocations divines proférées par le Très-Haut et transmises à l'origine par le Guerrier véritable, saint majeur du ciel septentrional), de Chen Zhong (CT n° 754, VI, 5b-6a).

que dans la source citée. Or le *Livre de la Grande paix* a, sur bien des sujets, des vues pour le moins originales.

Au terme de l'exercice, on en vient naturellement à définir un véritable « art de la citation » revêtant des formes très variées. À la citation fidèle, scrupuleusement recopiée à la lettre, s'oppose tout un éventail de citations plus ou moins aménagées et pour ainsi dire affranchies de la tutelle de leur source. Certaines citations ne présentent par rapport à celle-ci que quelques variantes lexicales ou structurelles mineures. D'autres s'accompagnent d'une simplification, ou d'une standardisation¹⁰, du discours : la phraséologie est expurgée, des particules euphoniques ou rythmiques sont écartées au profit des seuls termes sémantiquement ou grammaticalement forts, les phrases longues sont abrégées, les répétitions supprimées. Sélectives ou tronquées, d'autres encore paraissent avoir été conçues à la manière de résumés. D'autres enfin, témoignant de manipulations opérées à de multiples niveaux, réorganisent la séquence discursive de la source ou combinent avec plus ou moins de bonheur en un seul « acte de citation » des fragments de discours initialement sans rapport les uns avec les autres.

Mais il serait abusif de tenir le *Livre de la Grande paix* pour une entité textuelle stable et d'accabler en bloc les auteurs d'actes de citations pour leur infidélité constatée au texte. L'exercice 2008-2009, consacré au développement initial de l'histoire littéraire de l'œuvre, a bien montré la difficulté d'en suivre la trace à travers les premiers siècles de notre ère. Rien n'interdit de penser que certaines des citations étudiées cette année renvoient en fait à des versions du *Livre de la Grande paix* distinctes de l'œuvre canonique reçue à laquelle nous nous référons par défaut ; les recoupements établis pourraient en définitive ne traduire que les écarts entre un nombre indéfini de versions. Peut-être les cinq documents du « corpus textuel de la Grande paix » et les énoncés de notre échantillon remontent-ils tous à un état originel du matériau – l'*Urtext* des musicologues – et les recoupements que nous avons établis doivent-ils être interprétés comme autant de variantes (étude synchronique) plutôt que comme les reflets imparfaits d'un modèle immuable (étude diachronique). Les résultats de ce travail revêtent donc un caractère nécessairement provisoire.

Pour peu que l'on admette que la version du *Livre de la Grande paix* établie au xv^e siècle pour la compilation du Canon taoïste – version incomplète et tardive – puisse, à rebours du flux chronologique, servir de référentiel pour l'étude comparative d'énoncés dont les plus anciens lui sont antérieurs d'une dizaine de siècles, l'intérêt de cette étude se révèle multiple. Les fragments ne

10. Le *Livre de la Grande paix* est connu pour sa langue inhabituelle et sans équivalent dans l'ensemble des sources chinoises anciennes, qui pourrait véhiculer des régionalismes et des tournures orales ; voir, par exemple, B. HENDRISCHKE, *The Scripture on Great Peace. The Taiping jing and the Beginnings of Daoism*, Berkeley-Los Angeles-Londres, University of California Press, 2006, p. 43-45. Cette langue de prime abord difficile à comprendre explique en partie la marginalité persistante du texte dans le domaine des études chinoises.

recoupant pas le « corpus textuel de la Grande paix » permettent de le compléter, à condition que leur authenticité, évaluée selon des critères plus ou moins subjectifs – thèmes, idéologie, phraséologie –, paraisse raisonnablement acceptable. Les variantes, fréquentes dans la partie de l'échantillon recoupant le corpus de la Grande paix, permettent souvent de corriger des leçons fautives entachant la version canonique du texte – à condition, là encore, de pouvoir distinguer clairement les variantes des erreurs caractérisées (souvent issues d'altérations graphiques). Au-delà de ce traitement philologique, l'analyse diachronique des thèmes des énoncés à travers la période concernée permettra de suivre l'évolution du regard porté par les érudits chinois sur un texte auréolé d'un prestige certain, mais à l'histoire littéraire problématique et aux origines ambivalentes – ses promoteurs se déclaraient favorables à une régénération du principe impérial, mais ses idées sont soupçonnées d'avoir contribué à la chute de la première dynastie impériale chinoise pérenne. À terme, une publication spécifique sera consacrée à l'évolution de cette représentation ; elle inclura le catalogue complet des citations mises en œuvre, leur édition critique et la traduction intégrale de leurs énoncés, ainsi que l'inventaire complet des recoupements établis.